



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

DEUG

Question écrite n° 11834

Texte de la question

M Guy Beche appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur l'absence d'équivalence entre le niveau de fin de classe préparatoire mathématiques spéciales technologiques et celui de DEUG A. En effet, certains étudiants en deuxième ou troisième année de ces classes préparatoires en lycée souhaiteraient, en cas d'échec aux concours de fin d'année, pouvoir reprendre des études en faculté, mais il n'y a pas d'équivalence aux études qu'ils ont suivies jusque-là, et ces étudiants ne peuvent s'inscrire qu'en première année de faculté alors qu'ils ont atteint un niveau de mathématiques et de physiques largement satisfaisant. Aussi, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures permettant d'accorder aux étudiants concernés l'équivalence DEUG A pour reprendre la filière licence en faculté, comme c'est le cas en lettres.

Texte de la réponse

Reponse. - Les élèves ayant accompli une scolarité en classe préparatoire aux grandes écoles peuvent, s'ils souhaitent entreprendre des études universitaires, demander lors de leur inscription qu'il soit tenu compte de la formation qu'ils ont acquise. Un décret du 23 août 1985 fixe les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquies personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur dans le but d'étendre le champ des connaissances, des méthodes et des savoir-faire susceptibles d'ouvrir l'accès aux études supérieures au-delà de ce que pourrait contenir une liste d'équivalences et de permettre au président ou au directeur de l'établissement concerné d'adopter, en chaque cas, les situations individuelles aux possibilités d'études offertes. Les présidents et directeurs ont, en outre, été invités, par voie de circulaire, à conclure avec les lycées ou fonctionnent des classes préparatoires, des conventions fixant les modalités d'application de ce décret pour les différentes disciplines et à examiner avec une particulière attention les demandes émanant des candidats préparatoires.

Données clés

Auteur : [M. Beche Guy](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11834

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 1989, page 1733